

SANSO ESSENTIEL

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Sanso Investment Solutions

69, boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

SANSO ESSENTIEL

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Sanso Investment Solutions

69, boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux porteurs de parts du FCP SANSO ESSENTIEL ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SANSO ESSENTIEL constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

BILAN ACTIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	16 269 190,42	15 674 568,29
Actions et valeurs assimilées	16 269 190,42	15 674 568,29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	16 269 190,42	15 674 568,29
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	22 047,46	18 120,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	22 047,46	18 120,30
COMPTES FINANCIERS	2 013 030,58	1 896 148,26
Liquidités	2 013 030,58	1 896 148,26
TOTAL DE L'ACTIF	18 304 268,46	17 588 836,85

BILAN PASSIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 653 543,81	11 721 912,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-359 034,63	4 407 843,93
Résultat de l'exercice (a,b)	17 610,47	-19 828,50
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	16 312 119,65	16 109 927,63
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	21 048,81	24 550,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	21 048,81	24 550,10
COMPTES FINANCIERS	1 971 100,00	1 454 359,12
Concours bancaires courants	1 971 100,00	1 454 359,12
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	18 304 268,46	17 588 836,85

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	262,09	0,03
Produits sur actions et valeurs assimilées	328 209,50	249 561,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	328 471,59	249 561,33
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	27 629,42	43 433,18
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	27 629,42	43 433,18
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	300 842,17	206 128,15
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	283 533,94	244 432,81
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	17 308,23	-38 304,66
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	302,24	18 476,16
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	17 610,47	-19 828,50

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013369717 - SANSO ESSENTIEL S : Taux de frais maximum de 1.25% TTC de la moyenne quotidienne des actifs gérés.

FR0013275807 - SANSO ESSENTIEL N : Taux de frais maximum de 0.36% TTC de la moyenne quotidienne des

actifs gérés.

FR0011236629 - SANSO ESSENTIEL A : Taux de frais maximum de 1.95% TTC de la moyenne quotidienne des actifs gérés.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

1) Si la performance de l'indice composite 100% MSCI WORLD est positive ou nulle sur la période de référence : dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance d'un indice composite, composé à 50% de l'EONIA capitalisée et 50% de l'indice MSCI World dividendes réinvestis une provision quotidienne de 20% TTC maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance par rapport à cet indice, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% TTC maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année.

2) Si la performance de l'indice composite 100% MSCI WORLD est négative : dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive une provision quotidienne de 20% TTC maximum de la performance positive est constituée, c'est-à-dire seulement la surperformance entre la performance réalisée et 0. En cas de baisse de la performance, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% TTC maximum de cette baisse de performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année.

Cette provision est prélevée annuellement sur la dernière valeur liquidative du mois de juin par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts SANSO ESSENTIEL A	Capitalisation	Capitalisation
Parts SANSO ESSENTIEL N	Capitalisation	Capitalisation
Parts SANSO ESSENTIEL S	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	16 109 927,63	15 937 799,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 255 581,50	5 034 332,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 907 390,91	-7 710 031,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 126 397,11	6 145 401,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 277 670,26	-365 193,39
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-383 161,00
Frais de transactions	-144 837,57	-174 571,40
Différences de change	1 636 837,25	-374 090,28
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 504 033,33	-1 962 829,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 215 531,69</i>	<i>1 288 501,64</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 288 501,64</i>	<i>-3 251 330,67</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	575,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>575,94</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	17 308,23	-38 304,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	16 312 119,65	16 109 927,63

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 013 030,58	12,34
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 971 100,00	12,08
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 013 030,58	12,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 971 100,00	12,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	10 341 866,96	63,40	1 107 494,10	6,79	1 250 027,80	7,66	2 412 141,56	14,79
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	5 104,79	0,03	5 995,29	0,04	7 603,73	0,05	3 343,65	0,02
Comptes financiers	1 313 847,96	8,05	148 823,90	0,91	0,00	0,00	550 358,72	3,37
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	554 364,39	3,40	465 790,79	2,86
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	22 047,46
TOTAL DES CRÉANCES		22 047,46
DETTES		
	Frais de gestion fixe	20 272,31
	Frais de gestion variable	776,50
TOTAL DES DETTES		21 048,81
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		998,65

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SANSO ESSENTIEL A		
Parts souscrites durant l'exercice	13 447,471	2 353 189,49
Parts rachetées durant l'exercice	-23 482,221	-4 129 778,96
Solde net des souscriptions/rachats	-10 034,750	-1 776 589,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	42 786,664	
Part SANSO ESSENTIEL N		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-9 700,000	-1 189 469,00
Solde net des souscriptions/rachats	-9 700,000	-1 189 469,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 300,000	
Part SANSO ESSENTIEL S		
Parts souscrites durant l'exercice	54 401,000	6 902 392,01
Parts rachetées durant l'exercice	-12 726,258	-1 588 142,95
Solde net des souscriptions/rachats	41 674,742	5 314 249,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 556,447	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SANSO ESSENTIEL A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SANSO ESSENTIEL N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SANSO ESSENTIEL S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
Parts SANSO ESSENTIEL A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	164 627,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	3,65
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	408,25
Parts SANSO ESSENTIEL N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 312,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,36
Frais de gestion variables provisionnés	-0,02
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	772,85
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	82,44
Parts SANSO ESSENTIEL S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	113 706,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	399,10

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	17 610,47	-19 828,50
Total	17 610,47	-19 828,50

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO ESSENTIEL A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-27 053,53	-46 583,43
Total	-27 053,53	-46 583,43

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO ESSENTIEL N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	11 057,14	20 023,07
Total	11 057,14	20 023,07

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO ESSENTIEL S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	33 606,86	6 731,86
Total	33 606,86	6 731,86

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-359 034,63	4 407 843,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-359 034,63	4 407 843,93

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO ESSENTIEL A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-143 495,61	2 513 573,00
Total	-143 495,61	2 513 573,00

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO ESSENTIEL N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-17 596,02	560 388,91
Total	-17 596,02	560 388,91

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO ESSENTIEL S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-197 943,00	1 333 882,02
Total	-197 943,00	1 333 882,02

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net Global en EUR	19 651 391,90	19 818 320,37	15 937 799,79	16 109 927,63	16 312 119,65
Parts SANSO ESSENTIEL A en EUR					
Actif net	15 494 395,71	9 465 566,63	7 973 999,03	9 161 307,65	6 539 563,49
Nombre de titres	104 432,232	65 046,612	55 343,557	52 821,414	42 786,664
Valeur liquidative unitaire	148,36	145,51	144,08	173,43	152,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,67	-3,65	-7,06	47,58	-3,35
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,83	-0,69	-1,98	-0,88	-0,63
Parts SANSO ESSENTIEL N en EUR					
Actif net	4 156 996,19	3 855 576,76	2 173 624,41	2 064 491,25	793 707,99
Nombre de titres	41 800,000	38 900,000	21 900,000	17 000,000	7 300,000
Valeur liquidative unitaire	99,44	99,11	99,25	121,44	108,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,13	-2,52	-4,89	32,96	-2,41
Capitalisation unitaire sur résultat	0,78	1,05	-0,25	1,17	1,51
Parts SANSO ESSENTIEL S en EUR					
Actif net	0,00	6 497 176,98	5 790 176,35	4 884 128,73	8 978 848,17
Nombre de titres	0,00	62 709,000	55 877,705	38 881,705	80 556,447
Valeur liquidative unitaire	0,00	103,60	103,62	125,61	111,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-5,05	-5,07	34,30	-2,45
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,04	-0,38	0,17	0,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AUSTRALIE				
SEEK LTD	AUD	12 000	165 751,31	1,02
TOTAL AUSTRALIE			165 751,31	1,02
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	3 000	280 050,00	1,72
TOTAL AUTRICHE			280 050,00	1,72
CANADA				
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	7 500	469 782,36	2,88
TELUS	CAD	20 000	425 197,43	2,60
TOTAL CANADA			894 979,79	5,48
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	3 500	370 489,40	2,27
SYDBANK	DKK	9 500	277 463,64	1,70
TOTAL DANEMARK			647 953,04	3,97
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	120 000	322 560,00	1,97
LET'S GOWEX S.A	EUR	7 000	0,00	0,00
TOTAL ESPAGNE			322 560,00	1,97
ETATS-UNIS				
ABBVIE	USD	2 600	380 903,92	2,33
ALLY FINANCIAL INC	USD	13 000	416 691,38	2,55
ALPHABET- A	USD	480	1 000 568,94	6,13
APPLE INC	USD	7 800	1 020 054,52	6,25
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	4 400	324 070,97	1,99
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	USD	3 000	271 404,66	1,67
DR HORTON INC	USD	3 800	240 587,31	1,47
INTUIT INC	USD	450	165 907,50	1,01
MERCK AND	USD	3 200	279 060,69	1,71
MICROSOFT CORP	USD	3 600	884 392,37	5,43
MIDDLESEX WATER CO	USD	5 000	419 340,95	2,57
NATIONAL FUEL GAS	USD	6 400	404 342,63	2,48
PROCTER & GAMBLE CO	USD	5 700	783 971,50	4,81
SLM	USD	31 000	472 657,71	2,90
TESLA INC	USD	800	515 314,94	3,16
TYSON FOODS CL A	USD	13 000	1 070 142,04	6,56
VICTORIA'S SECRET & CO	USD	12 500	334 425,37	2,05
WASTE CONNECTIONS INC	CAD	3 000	355 048,01	2,18
WASTE MANAGEMENT INC	USD	3 000	438 988,00	2,70
WILLIAMS SONOMA	USD	6 000	636 759,29	3,90
TOTAL ETATS-UNIS			10 414 632,70	63,85
FRANCE				
DERICHEBOURG	EUR	70 000	385 000,00	2,36
TOTAL FRANCE			385 000,00	2,36
HONG-KONG				
CHINA MENGNIU DAIRY	HKD	33 000	157 485,74	0,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LENOVO GROUP LTD	HKD	150 000	134 026,52	0,82
TOTAL HONG-KONG			291 512,26	1,79
ILES CAIMANS				
ENN ENERGY HOLDINGS	HKD	13 000	204 263,98	1,25
TOTAL ILES CAIMANS			204 263,98	1,25
IRLANDE				
HORIZON THERAPEUTICS PLC	USD	3 700	282 282,27	1,73
TOTAL IRLANDE			282 282,27	1,73
JAPON				
ASICS CORP	JPY	21 000	362 691,87	2,22
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	4 000	97 726,07	0,60
KYOKUYO	JPY	12 000	291 910,88	1,79
TOKYO GAS CO	JPY	10 000	197 634,79	1,21
YAMAHA MOTOR CO	JPY	9 000	157 530,49	0,97
TOTAL JAPON			1 107 494,10	6,79
NORVEGE				
AUSTEVOLL SEAFOOD ASA	NOK	35 000	390 705,55	2,40
GRIEG SEAFOODS AS	NOK	20 000	270 894,35	1,66
MOWI ASA	NOK	10 000	216 967,20	1,33
TOTAL NORVEGE			878 567,10	5,39
PAYS-BAS				
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	50 000	170 050,00	1,04
TOTAL PAYS-BAS			170 050,00	1,04
ROYAUME-UNI				
DRAX GROUP PLC	GBP	30 000	224 093,87	1,38
TOTAL ROYAUME-UNI			224 093,87	1,38
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			16 269 190,42	99,74
TOTAL Actions et valeurs assimilées			16 269 190,42	99,74
Créances			22 047,46	0,13
Dettes			-21 048,81	-0,13
Comptes financiers			41 930,58	0,26
Actif net			16 312 119,65	100,00

Parts SANSO ESSENTIEL A	EUR	42 786,664	152,84
Parts SANSO ESSENTIEL S	EUR	80 556,447	111,46
Parts SANSO ESSENTIEL N	EUR	7 300,000	108,72

Rapport de gestion annuel : Juin 2022

Fonds : Sanso Essentiel

Société de gestion : Sanso Investment Solutions

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : Deloitte

1. Politique de gestion

Après une année 2020 très chahutée par la pandémie du Covid-19, les marchés actions progressent en quasi-ligne droite sur l'année 2021 et affichent des performances proches des 20% sur la plupart des indices mondiaux.

Cette dynamique se casse néanmoins sur la fin de l'année, les marchés affichant sur le début de l'année 2022 des dislocations sectorielles significatives suites aux craintes de remontée de l'inflation et de resserrement monétaire des banques centrales. Les événements géopolitiques tels que la guerre en Ukraine sèment également le trouble sur les matières premières agricoles et sur le secteur de l'énergie.

Le caractère « essentiel » du portefeuille induit un biais défensif qui pénalise la performance du portefeuille en comparaison d'un MSCI World, lui-même tiré par des larges caps plutôt croissance, sur la fin de l'année 2021. Début 2022, c'est l'absence du secteur énergétique qui fait accuser au portefeuille un retard par rapport à ce même indice. Le conflit Ukrainien tire les prix du pétrole et du gaz vers des sommets et entraîne des rotations sectorielles difficiles à suivre.

Le portefeuille profite néanmoins de son biais défensif dans un contexte de forte volatilité.

2. Performances de l'OPC

Sur l'exercice, du 30 Juin 2021 au 30 Juin 2022, la performance de la part A du fond Sanso Essentiel ressort à -11,87%, la performance de la part N à -10.47%, la performance de la part S à -11.27%. L'indicateur de référence, MSCI World (ND) est en baisse de 2.83%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Les frais courants de l'exercice se sont élevés à 2.32% de l'actif net de l'OPCVM pour la part A: à 0.73% pour la part N et à 1.62% pour la part S ; ceux-ci comprennent les frais de gestion financière directs perçus par la société de gestion, les frais de gestion indirects des OPCVM détenus, les commissions de mouvement et les commissions de surperformances.

3. Indication sur les mouvements intervenus au cours de l'exercice écoulé et les instruments financiers détenus en portefeuille

En fin d'exercice, le fonds est investi sur une cinquantaine d'actions réparties sur les principaux marchés développés mondiaux.

Principaux mouvements unitaires sur fonds, titres (hors instruments dérivés) :

Date	Sens	ISIN	Libelle	Montant en Eur
17/11/2021	Achat	US0708301041	BATH & BODY WORKS INC	940 955,75
07/12/2021	Achat	US9024941034	TYSON FOODS INC-CL A	915 813,12
23/08/2021	Vente	US0708301041	BATH & BODY WORKS INC	850 257,26
04/08/2021	Achat	US0708301041	BATH & BODY WORKS INC	784 903,68
04/08/2021	Vente	US5017971046	L BRANDS INC	784 903,68
01/03/2022	Achat	US9699041011	WILLIAMS-SONOMA INC	782 472,51

23/08/2021	Achat	US9264001028	VICTORIA'S SECRET & CO	701 970,48
09/09/2021	Vente	US6541061031	NIKE INC -CL B	678 575,37
09/09/2021	Achat	US1220171060	BURLINGTON STORES INC	670 001,24
20/12/2021	Vente	US98980G1022	ZSCALER INC	663 191,07
01/03/2022	Vente	US0708301041	BATH & BODY WORKS INC	659 013,14

4. Méthode de calcul du risque global des OPC ou des FIA agréés

La méthode choisie pour mesurer le risque global de Sanso Essentiel est la méthode de l'engagement ;

5. Distribution

Aucune distribution n'est effectuée sachant que le FCP Sanso Essentiel est un FCP de capitalisation.

6. Informations relatives aux instruments financiers du groupe

NA

7. Renvoi au compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

NA : Frais d'exécution < 500 k€

8. Politique de sélection des intermédiaires

Sanso Investment Solutions a retenu une approche multicritère pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse.

Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments.

Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la proactivité des interlocuteurs, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation.

https://sanso-is.com/fichiers/sanso_is-politique_dexecution-des-ordres-et-selection-intermediaires-.pdf

9. Règlementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement de titres.

10. Spécificité des OPC : Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas eu recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

11. Spécificité applicable aux OPC : Instruments financiers dérivés

a) l'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés ;

Pas de prise de position sur dérivés au cours de l'exercice.

b) l'identité de la/des contrepartie(s) à ces transactions financières dérivées ;

Lorsqu'il s'agit de contrats futures ou d'options, ceux-ci ont été négociés sur des marchés organisés avec une chambre de compensation qui procède chaque jour aux appels de marges. Les contrats futures Nasdaq et MSCI World ont été négociés sur l'Eurex au travers des contreparties Morgan Stanley et Caceis Banque.

12. Spécificité applicable aux OPC : Les politiques en matière de rémunération

Sanso Investment Solutions dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2014/91/UE (« Directive OPCVM V ») et des articles du Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers y afférents.

Les politiques et pratiques de rémunération chez Sanso Investment Solutions n'intègrent pas de critère de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'appliquent à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, RCCI et fonctions support.

Le comité de rémunération se réunit une fois par an.

La politique de rémunération de Sanso Investment Solutions :

- Favorise une gestion saine et efficace du risque.
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM.
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société.
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts.
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients.
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Sanso Investment Solutions s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et fait l'objet d'une augmentation ou d'un maintien lors de l'évaluation annuelle.
- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année.
- Une autre rémunération est représentée par un PEE.

Montant total des rémunérations au titre de l'exercice 2021 : 3 244 k€

Rémunérations fixes : 2208k€

Rémunérations variables : 1036k€

Nombre de bénéficiaires : 18 / catégorie cadre

Les principes de la politique de rémunération évoquée ci-dessus sont restés inchangés.

13. Spécificité applicable aux OPC : Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

NA

14. Spécificité applicable aux FIA exerçant un contrôle conjoint sur des sociétés non cotées (pour une société de gestion agréée conformément à la directive 2011/61/UE)

NA

15. Spécificité applicable OPC éligibles au PEA (applicable aux OPC et aux FIA)

NA

16. Spécificité applicable aux FCPR /Pratique en matière d'utilisation des droits de vote

NA

17. Spécificités applicables aux OPC et des FIA nourriciers

NA

18. Spécificités applicables aux OPC et FIA indiciels

NA

19. Spécificités applicables aux OPCl et aux organismes de placement collectif immobilier

NA

20. Spécificités applicables aux OPC constitués sous forme de SICAV

21. Réglementation SFDR

La société de gestion a classé le fonds en tant que produit financier soumis à l'article 8 du règlement SFDR.

Le fonds est susceptible d'investir dans des entreprises dont les activités sont alignées sur les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant aucun niveau d'investissement minimum sur ces activités n'est défini. L'exposition à celles-ci pourra donc être de 0%.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le processus de sélection de titres intègre des critères extra financiers (ESG) visant à exclure les entreprises les moins bien notées (20%). 90% des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

Au 30/6/2022, la note ESG du portefeuille est de 6.86, celle de l'univers d'investissement étant de 6.25.

Autres informations

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Sanso Investment Solutions

69 Boulevard Malesherbes

75008 Paris

Tél. : 01 84 16 64 41

E-mail : contact@sanso-is.com